

OF 30/01/2018

Paralysés de France : « Une hausse en trompe l'œil »

Le candidat Macron l'avait promis. Le président l'a fait... L'allocation « **adulte handicapé** » augmente. Elle passe de 810 à 860 € cette année 2018. Elle grimpera à 900 € en 2019. Pour autant, l'association des Paralysés de France ne s'en contente pas. D'abord, fait-elle remarquer, 900 €, cela reste au-dessous du seuil de pauvreté. Surtout, d'autres aides directes ou indirectes sont revues plutôt à la baisse. Conséquence, affirme l'APF, 50 % des personnes en situation de handicap verront leur

pouvoir d'achat stagner ou même diminuer. L'association dénonce donc une information faussée de la part du gouvernement.

Hier, des militants de l'APF ont manifesté dans plusieurs départements des Pays de la Loire et de Bretagne. Par exemple, ils ont frappé sur des casseroles devant la permanence d'une députée LREM (La République en marche). Dans la bataille en faveur de ressources suffisantes pour les personnes en situation de handicap, l'Ouest est en pointe.